

vaillie maintenant, il faudra que tu travailles un jour ; il faudra que tu te montres digne d'être son fils. Noblesse oblige ! Souviens-t'en, faible enfant qui peux à peine soulever les outils de ton père, et qui te glorifies déjà d'être le fils d'un bon ouvrier ; souviens-t'en, jeune fille, qui vois ta mère courageuse et douce, joie et providence de la maison, se faisant toute à tous, et oblieuse seulement d'elle-même ; souviens-t'en, toi qui as le bonheur d'entendre dire sur ton passage : « Son père était un honnête homme ! » Toute noblesse n'a pas des armoiries : un héritage d'honneur et de vertu est une noblesse aussi, et c'est de celle-là surtout qu'on doit dire : Noblesse oblige !

## CANADA

### GLORIEUX VESTIGES DE LA FRANCE EN AMÉRIQUE

Chaque peuple, si petite que soit la place qui lui a été assignée dans l'ordre de la création, compte dans son passé des faits dont il a le droit d'être fier et possède dans ses annales des pages qu'il relit toujours avec orgueil.

Le Canada, comme tous les autres pays du monde, a eu des phases glorieuses à différentes époques de son histoire.

Depuis le jour où quelques pionniers recrutés, pour la plupart, dans la Normandie, la Bretagne et le Perche, venaient, à la suite de Champlain, fonder une nouvelle France sur les plages encore inexplorees de l'Amérique du Nord, jusqu'à l'heure où les nobles débris de l'armée de Montcalm, harassés par une lutte inégale, durent se soumettre aux lois de l'Angleterre victorieuse, il y eut bien des faits d'armes glorieux à enregistrer dans les fastes militaires de l'armée canadienne-française.

Grand a dû être le déchirement de ces vaillants champions de nos anciens gloires militaires, quand ils ont vu flotter les couleurs britanniques sur les murs de Québec, au pied desquels venaient de succomber, dans une dernière lutte héroïque de un contre deux, les derniers défenseurs des droits de la France sur le continent américain. Ces hommes qui, sans murmurer, acceptaient les plus dures privations et ne marchandèrent pas le prix de leur sang à la France qui les délaissait, étaient évidemment trop Français de cœur pour mériter d'être sacrifiés jamais aux fantaisies d'une courtesane.

Néanmoins, après un siècle de domination étrangère, — nous pourrions même dire d'oubli de la part de la France, — près de onze cent mille Canadiens issus de ces quelques milliers de délaissés sur une terre étrangère, forment aujourd'hui une nationalité vivace et énergique, qui n'a rien oublié des nobles traditions du passé et a su conserver intactes, au milieu des vicissitudes qu'elle a eues à traverser, la religion, la langue et les mœurs que lui ont transmis ses fondateurs. Le temps, qui, dit-on, efface tout, n'a rien affaibli, dans le Canada français, du culte dévoué et désintéressé que sa population a voué à la France.

Et cependant, il a fallu du courage et du patriotisme à ces quelques représentants de notre race, disséminés sur ces vastes territoires de l'Amérique du Nord, pour lutter comme ils l'ont fait contre l'esprit absorbant et si éminemment colonisateur qui caractérise l'élément étranger dont ils ont toujours été environnés. Il est surprenant même que ce petit groupe de Français ait pu ainsi croître et prendre de la force, sans rien sacrifier de ses traditions, à l'ombre d'un drapeau dont les épais replis l'enveloppent et lui cachent depuis si longtemps le soleil de la mère-patrie.

Nous devons l'avouer, cet indestructible attachement des Canadiens-Français pour la France nous a toujours paru d'autant plus inexplicable, que depuis bien des années le Canada n'a jamais eu qu'à se louer du protectorat généreux et presque désintéressé dont l'Angleterre le couvre.

En compensation de cet attachement indélébile des Canadiens-Français pour le pays de leurs ancêtres, la France doit bien porter quelque intérêt à ces compatriotes d'outre-mer habitant une colonie anglaise, et prouver à l'occasion qu'elle sait apprécier la valeur d'un dévouement aussi peu spéculatif.

Ce retour sympathique, il est offert à tout Français, aujourd'hui, d'en donner des preuves effectives en s'associant à la bienveillante initiative qu'une société d'archéologues normands de Bernay vient de prendre à la suggestion de M. Lemétayer-Massein, Français-Normand établi depuis plusieurs années au Canada, et de M. l'abbé Forget, curé de Chambly (Canada.)

Il s'agit d'acheter au gouvernement canadien les ruines d'un vieux fort construit en 1711 sur les bords de la rivière Richelieu, à vingt-quatre kilomètres de Montréal, sous les remparts duquel se sont déroulés quelques-uns des derniers épisodes qui ont amené la cession du Canada à l'Angleterre.

Cette forteresse fut élevée sous la direction du capitaine de Beauvoir, d'après les plans

dressés par M. de Lévy, ingénieur du Roi à la Nouvelle-France, pour mettre le village de Chambly à l'abri des incursions des troupes des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, sur l'emplacement d'une autre construite en 1665, par le capitaine Jacques de Chambly. En 1758, les Anglais, qui étaient alors maîtres de la plus grande partie du pays, se firent livrer ce fort et le brûlèrent. Depuis ce temps, il est resté en butte aux attaques du temps, et bientôt il ne serait plus resté qu'un monceau de pierres de ces glorieux vestiges de la domination française au Canada, si des cœurs patriotiques n'avaient pas eu l'heureuse inspiration de les rendre à la France.

Les photographies sont vendues au profit du rachat et de la conservation de ces ruines, les représentant telles qu'elles sont aujourd'hui. Au pied des remparts, dont le côté qui avoisine la rivière est en partie écroulé, se trouve l'emplacement d'un vieux cimetière entouré d'une palissade en planches, afin d'en défendre l'accès aux bestiaux qui paissent en liberté à l'entour.

« C'est là, » — dit M. Bazin, archéologue de Bernay, dans une correspondance qu'il adresse à ce sujet au journal de cette localité, — « que reposent dans l'oubli les grands noms de France et surtout de Normandie. »

« Afin de conserver aux générations futures, — ajoute M. Bazin, — la mémoire des hauts faits dont ces lieux furent le théâtre, nous manifestons le désir qu'une croix soit élevée dans le cimetière, et que sur le socle ainsi que sur le fronton du fort on grave en lettres d'or :

*A la mémoire des Français morts  
au champ d'honneur  
pour la conquête et l'indépendance  
de la Nouvelle-France*

*Souscription patriotique des nations sœurs  
France et Canada. — 1875.*

Que la France prouve, en coopérant largement au rachat des derniers remparts qui soient restés debout pour la défense de ses droits sur le continent américain, qu'elle répudie les froides paroles avec lesquelles Voltaire accueillait la nouvelle de la cession du Canada à l'Angleterre.

Que les Français se souviennent, en cette occasion, qu'ils ont la même origine que cette race forte et vigoureuse qui s'est propagée sur les quelques arpents de neige dont le vieux philosophe de Ferney parlait avec un si sarcastique dédain.

*Le Monde, de Paris. P. DE CAZNES.*

## DU CHOIX DES LIVRES

Un livre est comme un ami, qui vous parle tout bas et en quelque sorte à l'oreille, et qui, pour peu qu'il ait d'art, d'habileté et d'agrément, gagne d'autant mieux votre confiance qu'il s'insinue plus doucement et plus intimement dans votre âme. Or, parmi les livres aussi il y a de faux amis, et il est bon de savoir les discerner pour s'en préserver. Un mauvais livre est un flatteur, un ennemi caché sous l'apparence de la bienveillance ; il importe de n'en être pas dupe, et chacun en a le moyen aussi sûr que facile : c'est la conscience. Tout livre qui la blesse, qui parle par conséquent contre la piété, la charité, la justice, la pudeur et les bonnes mœurs, quelque art perfide qu'il y mette, est un méchant et mauvais livre ; comme tout livre qui satisfait, pour peu qu'il ait d'ailleurs de ce charme sérieux qui ne messied pas à l'honnête, est un bon et excellent livre.

Mais il ne suffit pas, pour recueillir d'utiles fruits de ses lectures, de savoir distinguer et choisir entre les livres : il faut encore savoir lire, ce qui n'est pas aussi aisé qu'on peut d'abord le supposer. Lire, en effet, bien lire est avant tout comprendre ; puis c'est juger et s'approprier les pensées d'un auteur ; c'est en faire comme son miel, à la manière de l'abeille, et les déposer pour les y garder dans le plus pur de son âme. Lire est un peu comme prier. On ne prie pas bien partout et en toute circonstance ; il y faut le temps, le lieu et les dispositions convenables de l'esprit et du cœur ; il y faut surtout cette gravité, cette sérénité, cette pureté dans l'amour de Dieu, qui sont proprement la piété. De même quand on lit, et pour bien lire, il faut au dedans comme au dehors la réunion et le concours de certaines causes favorables à cet excellent exercice, je dirai presque à cette prière de l'intelligence en quête de la vé-

rité. Ainsi, pour peu que vous vous sentiez l'âme curieuse et recueillie, lisez un bon livre, et ce sera un peu comme si vous priiez ; vous vous instruirez et vous vous édifierez, vous aurez fait un acte religieux de raison.

Il ne faut pas tout lire, il faut choisir. Celui qui veut être entouré d'amis vrais, ne doit pas trop ouvrir son cœur ni bâtir sa maison trop grande ; pour lire utilement, il faut se borner. Lisez tout, vous pourrez devenir un érudit ; si vous voulez devenir un homme, lisez bien.

Un voyageur illustre s'embarquait sur un grand navire pour un lointain voyage, presque au sortir d'une de nos écoles ; il emportait une bibliothèque complète pour charmer son séjour en Amérique. Arrivé à l'entrée de l'un de ses grands fleuves, il fallut la réduire au quart, la frêle embarcation qui devait le remonter n'y suffisait plus. Bientôt les trois quarts du restant durent à leur tour être sacrifiés pour assurer la traversée des montagnes qui séparaient le voyageur de son but. Après une naturelle hésitation, son parti fut pris, et vous l'auriez vu, au milieu de sa barque, pendant les longues journées de cette navigation sans pareille, calme comme la postérité, et semblable au dieu du temps, jeter, à mesure qu'ils étaient condamnés, les ouvrages, les volumes, les fragments, les pages mêmes, au courant de ce fleuve qui les portait au sein du grand Océan, image de l'éternel oubli.

La bibliothèque ainsi soulagée et réduite à la charge de deux mulets, il n'y restait que des chefs-d'œuvre ; ils furent savourés à loisir pendant un long exil.

Plus tard, lorsque tous admirèrent la largeur du style, l'ampleur de vues et la sûreté de goût du voyageur rentré dans sa patrie, il ne fit pas assez connaître, peut-être, à quel étrange procédé il devait ces grandes qualités.

Faites comme lui, et dites : « J'ai l'Océan à traverser, la Madeleine à remonter, les Cordillères à franchir : ma bibliothèque ne doit pas peser plus de 100 kilogrammes ; et vous verrez s'il vous reste le moindre doute sur ce qu'il convient de garder, et comme, en vous appauvrissant, vous aurez formé le plus rare trésor ! Lisez alors, relisez, commentez ces œuvres immortelles dont vous n'aurez pas pu vous séparer, et au bout de quelques années, n'en doutez pas, au milieu d'un monde insoucieux de ses lectures, cette érudition concentrée, cet écho soutenu de la langue superbe des dieux de la pensée, vous auront marqué pour toujours une place d'élite.

J. DUMAS.

## PERSONNEL

Le col. Strange doit partir dans quelques jours pour l'Angleterre ; il a obtenu un congé d'un mois.

Sa Grandeur Mgr. Rapp, ancien évêque de Cleveland, est arrivé à Montréal la semaine dernière.

Le Dr. Larocque, ex-membre du comté de Chambly, a été nommé sergent d'armes de la Chambre d'Assemblée, à la place de feu M. Garneau.

M. Calixte Lavallée, qui habitait Paris depuis une couple d'années, est arrivé à Montréal. Comme on le sait, M. Lavallée avait été à Paris dans le but de compléter ses études musicales.

On dit dans Ontario que l'hon. M. Crooks donnerait sa démission de Trésorier-Provincial, et que M. J. J. Currie serait nommé à sa place.

Sir Francis Bonhead, ex-lieutenant gouverneur du Haut-Canada et auteur bien connu, vient de mourir.

M. Longmair, inspecteur des prisons et des hôpitaux pour la Province de Québec, est actuellement en cette ville ; le gouvernement l'a chargé de visiter l'hôpital de la Marine.

M. Warren, de Montréal, a obtenu le contrat pour ajouter plusieurs jeux à l'orgue de l'Église Métropolitaine Protestante de Québec. Cet instrument, lorsqu'il sera terminé, reviendra à cette congrégation à la somme de \$14,000.

Lord Dufferin, le Duc de Cambridge, le Comte de Carnarvon, M. George Brown, Sir John Rose et Edward Jenkins ont visité Wimbledon aujourd'hui et ont assisté au banquet du Colonel Gzowski. Le Duc de Cambridge et Lord Carnarvon ont fait des discours dans lesquels ils ont félicité les carabiniers Canadiens sur leurs succès.

Aux examens de juillet de la chambre des arpenteurs de la Province de Québec, les MM. dont les noms suivent ont été admis à la pratique :

A. Cathan, d'Ottawa ; A. Bourget, de la Pointe-Lévis ; Simon Cimon, de Murray Bay ; R. Robins, de Lennoxville ; J. C. Young, de Acton Vale ; Jno. P. A. Sproude, d'Ottawa ; A. B. Hanawer, de Montréal ; D. C. Moversy, de la Pointe-Lévis ; Paul Dumas, de Kamouraska ; Ferdinand Desrivières, de Lotbinière, et B. A. Rouleau, de Rimouski.

On dit que M. Walter Shanley a accepté la position d'ingénieur consultant de l'embranchement de la Baie Georgienne, du Pacifique Canadien, et du prolongement du Canada Central.

Le professeur Cherriman, de Toronto, qui vient d'être nommé inspecteur des compagnies d'assurances, est arrivé en cette ville et il entrera bientôt en fonction.

Les actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal, Ottawa et Occidental ont nommé vendredi dernier, 23 courant, leurs directeurs :

Sir Hugh Allan,  
Louis Beaubien, écr., M. P. P.  
Hon. J. J. O. Abbott, C. R.  
Jean-Baptiste Beaudry, écr.  
Henry Mulholland, écr.  
P. S. Murphy, écr.  
Chs. J. Coursol, écr.  
M. P. Ryan, écr.

Le Bureau de Direction comprend de plus parmi ses membres, trois directeurs nommés par le gouvernement, savoir : l'hon. G. Ouimet, l'hon. J. A. Chapleau, et C. A. Leblanc, écr., shérif ; trois directeurs nommés par la Corporation de Montréal, savoir : le Maire, les échevins David Stephens ; enfin le préfet du comté d'Ottawa, celui du comté de Pontiac, et les Maires des paroisses de Ste. Thérèse de Blainville et de St. Jérôme.

Dans la fixation du taux des primes, la *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie, No. 13, Place-d'Armes à Montréal, prend en considération dans chaque localité, les avantages que la place possède pour arrêter les conflagrations.

Les nouveaux appareils contre l'incendie, l'attention que la municipalité apporte aux services des eaux, tout entre en considération dans le taux de la prime, et c'est là une des raisons pour lesquelles la *Stadacona* refuse de se lier par les clauses étroites du tarif.

## NOS GRAVURES

### Les Inondations dans le Sud-Ouest

Il n'est qu'un sujet dont on puisse parler aujourd'hui, en présence de l'émotion douloureuse que la nouvelle des inondations du Midi a jetée dans tous les cœurs. Au milieu de ces tableaux, bien faits pour inspirer une généreuse commisération, et qui porteront dans les âmes un sentiment de désolation et d'effroi, ils trouveront beaucoup de traits consolants qui font honneur à notre temps et à notre